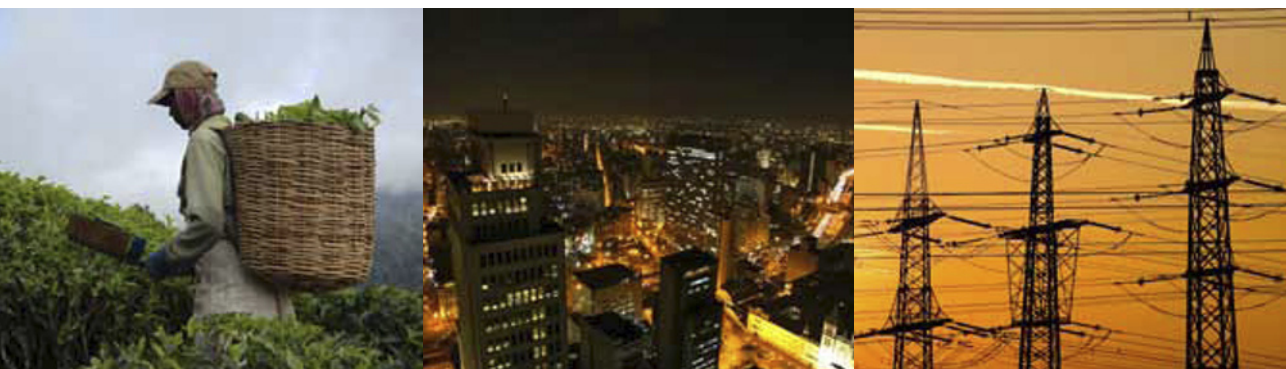


Rémi Pérès

Thèmes de Culture Générale **Économie, Politique et Social**



Concours et examens 2014

- ➔ **Analyse** précise du thème
- ➔ **Repères** chronologiques
- ➔ **Chiffres** et **définitions** clés
- + de 300 **questions** types

Vuibert

Thèmes de Culture Générale **Économie, Politique et Social**

Rémi Pérès

professeur en classes préparatoires

Avant-propos

Cet ouvrage s'adresse à tous les candidats aux examens et concours pour lesquels existe une **épreuve écrite ou orale d'économie ou de culture générale** orientée vers l'analyse des phénomènes contemporains :

- concours d'entrée dans les écoles normales supérieures ;
- concours d'entrée dans les écoles de commerce ;
- examens d'entrée dans les instituts d'études politiques (IEP de Paris et de province) ;
- concours de recrutement des enseignants ;
- concours administratifs ;
- examens de licences ou masters de sciences économiques, de gestion, d'AES, ou d'histoire et de géographie.

Ce livre est composé de **vingt thèmes d'actualité** qui touchent aux domaines de l'**économie**, du **social**, des **relations internationales** ou encore des **questions de société**. Chaque thème est traité selon une méthode identique :

- une **analyse précise du thème** est effectuée à la fois sous un angle théorique et sous un angle plus concret. Structurée sous la forme d'une dissertation, l'étude insiste sur les apports les plus contemporains disponibles dans les divers champs de connaissances ;
- des **annexes** apportent un éclairage particulier au thème grâce à des données statistiques, des graphiques ou encore des textes réglementaires ;
- des **repères chronologiques** permettent de resituer le thème traité dans l'histoire récente, et de mettre en évidence son évolution immédiate ;
- des **questions** se rapportant directement au thème et susceptibles d'être posées aux différents concours ou examens sont proposées ;
- un **glossaire** reprenant quelques données du thème.

Conçu pour préparer les étudiants et les candidats aux épreuves à la fois écrites et orales des examens et des concours, cet ouvrage a pour vocation de répondre aux principales questions d'actualité qui peuvent être posées à ces épreuves. De ce fait, il constitue un instrument indispensable de préparation tout au long de l'année et de révision avant les épreuves.

Sommaire

FRANCE

7

- ▶ Flexibilité contre sécurité : quel fonctionnement du marché du travail en France ? 9
- ▶ Existe-t-il encore un modèle social français ? 35
- ▶ Comment sauvegarder les retraites en France ? 51
- ▶ L'attractivité de la France en question 75
- ▶ La France se désindustrialise-t-elle ? 93
- ▶ La France doit-elle avoir peur des délocalisations ? 113
- ▶ La France est-elle trop endettée ? 127

EUROPE – INTERNATIONAL

145

- ▶ Quelles nouvelles structures productives mondiales ? 147
- ▶ Crise en Europe ou crise de l'Europe ? 167
- ▶ Comment réguler la crise financière internationale ? 193
- ▶ Biens publics mondiaux et crises internationales 207
- ▶ La microfinance pour sortir du sous-développement ? 223
- ▶ Les facteurs de la compétitivité allemande 239
- ▶ La Chine : atelier du monde, laboratoire du monde ou banquier du monde ? 259
- ▶ Les pays émergents dans la finance mondiale 279
- ▶ L'impact économique des migrations internationales 297

▶ Y-a-t-il une économie de la connaissance ?	317
▶ Les ressources énergétiques en débats	337
▶ Quelle politique énergétique en France ?	361
▶ Le <i>low cost</i> , modèle économique de temps de crise ?	385
▶ Index des mots clés définis dans les glossaires	399

La France se désindustrialise-t-elle ?

► L'INDUSTRIE N'A PAS BONNE PRESSE EN FRANCE ! Elle est mal perçue, souvent déconsidérée, parfois mal aimée aussi, toujours associée aux atteintes à l'environnement, aux risques (les « risques industriels »), à l'organisation et à la discipline, au passé. À l'inverse, l'image des services apparaît plus positive, car propre, flexible, proche des individus également ; la société « postindustrielle » est ainsi une société « moderne », qui a su s'affranchir du matériel pour atteindre l'immatériel... comme s'il s'agissait du « spirituel ». En réalité, cette vision de la société et de l'économie – « théorisée » par Colin Clark ou Alfred Sauvy par exemple – est non seulement simpliste, mais elle est aussi dangereuse, car elle nous a collectivement conduits à faire des choix qui apparaissent, avec le recul du temps, erronés : le choix des services contre l'industrie, le choix de l'industrie « sans usine » contre l'industrie centralisée, le choix des formations tertiaires contre les formations techniques, etc. S'ensuit alors l'abandon définitif de compétences et de savoir-faire, d'entreprises ancrées dans l'histoire locale, de bassins d'emploi entiers, d'un certain type de relations professionnelles qui ont constitué le ciment social de la France pendant plus d'un siècle, de technologies aussi, d'emplois surtout... La France est en effet entrée dans un processus de désindustrialisation, c'est-à-dire dans une logique régressive (I), dont les causes – là est tout le problème d'ailleurs – sont multiples et variées (II), ce qui rend le basculement vers un mouvement de réindustrialisation exigeant en énergie et en moyens (III). ◀

I. Le constat de la désindustrialisation de la France

Analyser le phénomène de la désindustrialisation suppose que l'on s'entende sur le concept lui-même ; or celui-ci est particulièrement délicat à définir car il renvoie à un autre concept lui aussi assez flou, ou opaque, celui d'« industrie ». Ainsi, une fois ces aspects méthodologiques résolus (A), il est possible de montrer l'importance vitale de l'industrie dans l'économie (B) puis d'effectuer un diagnostic sur la réalité de la désindustrialisation elle-même en France (C).

A. Industrie et désindustrialisation : de quoi parle-t-on ?

En apparence simple, le **concept d'« industrie »** est en réalité complexe à définir : ses contours sont flous, et les analyses « techniques » ne concordent pas toutes sur ses frontières.

Le concept d'industrie peut être défini par des aspects techniques. ►

Le concept d'industrie renvoie, dans une approche d'histoire économique au sein de laquelle la révolution industrielle occupe une place de premier choix, à l'acte productif, autrement dit à la transformation de la matière et de biens intermédiaires en produits. Servent alors de référence les apports de Smith, de Marx, de Böhm Bawerk ou encore de Ford... Forte de ces travaux, l'industrie est définie à travers ses **caractéristiques techniques**, dont trois sont majeures : d'une part la standardisation des produits et des procédés permettant le recours à des forces mécaniques avec des machines, l'automatisation des tâches, la fabrication de masse en grande série offrant des économies d'échelle, d'autre part un rythme élevé et soutenu d'innovations s'appuyant sur des progrès scientifiques et technologiques et, enfin, le niveau élevé des immobilisations et des investissements en capital requis pour produire.

En fait, cette approche est tout à la fois ancienne – et même datée – et réductrice, car elle correspond à ce que l'on a l'habitude de dénommer le « **secteur manufacturier** ». Or l'économie de l'industrie dépasse très largement ce cadre étroit, propre aux années de l'immédiat après Deuxième Guerre mondiale. La réalité industrielle a fortement évolué, surtout depuis les années 1980, et les frontières d'activités sont de plus en plus brouillées par une conjonction de phénomènes tels que le processus d'externalisation au sein des entreprises, le développement de l'interim, l'essor de l'investissement immatériel, ou encore le déploiement de logiques industrielles dans des secteurs de services, de sorte que l'industrie embrasse aujourd'hui non seulement le secteur manufacturier, mais aussi ceux de l'énergie, des travaux publics, de l'industrie agroalimentaire et de l'ensemble des services liés à l'industrie. En ce sens, l'industrie produit un peu plus de 45 % de la valeur ajoutée totale et occupe plus d'un tiers de la population active.

La frontière entre l'industrie et les services est de plus en plus poreuse. ►

Analytiquement, l'étude de l'industrie pose problème essentiellement en raison du fait que la **frontière avec les services** n'est pas simple à établir ; le processus d'externalisation des tâches auparavant réalisées en interne par les entreprises industrielles et désormais confiées à des prestataires de services externes spécialisés constitue l'élément clé du brouillage des domaines, de sorte qu'il faut penser le développement industriel et le développement des services comme complémentaires et non comme substituables. En effet, le mouvement d'externalisation ne se limite plus aux seules activités de main-d'œuvre (restauration, sécurité, nettoyage, etc.) mais s'étend désormais à des tâches à forte valeur ajoutée (systèmes d'information, finance, recherche, etc.). Émerge ainsi un nouveau champ d'activités croissant rapidement, connexe à l'industrie, encore très fragmenté mais en voie de consolidation. La conséquence de ce phénomène est que la variable « externalisation » devient un nouveau facteur de compétitivité pour les entreprises et les territoires, ceci à côté des éléments traditionnels tels que la taille du marché, la concentration locale d'activités proches, les réseaux de communication, la fiscalité, mais un facteur qui peut être aussi un handicap pour l'industrie.

La désindustrialisation peut s'apprécier de différentes façons. ►

Dans une approche restrictive, qui est le plus souvent adoptée, la « **désindustrialisation** » correspond au recul de la part de la production industrielle dans la production globale (ou de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB), ou encore de l'emploi industriel dans l'emploi total. En ce sens,

elle est un phénomène relatif car il traduit le fait que l'industrie pèse moins sur l'activité économique nationale. Cependant, la perception du phénomène peut totalement différer si l'on adopte une approche plus extensive, car les secteurs comme les services aux entreprises, les services aux personnes, le bâtiment et les travaux publics peuvent voir leur part de l'activité nationale croître.

B. L'importance de l'industrie dans l'économie

À partir des années 1970, en France comme d'ailleurs dans la plupart des pays développés on a pensé que le développement économique « normal », de même que le progrès, passait par un recul de l'industrie et par une montée en puissance du secteur tertiaire ; l'économie moderne correspondait donc à une économie « postindustrielle ». Dans une approche d'économie internationale, on soutenait même l'idée que les pays du « Nord » devaient se spécialiser dans les productions tertiaires et les productions industrielles à haute valeur ajoutée, et abandonner l'industrie de transformation et manufacturière aux pays du « Sud » ; plus précisément encore, à l'échelle de l'Europe, on montrait que la monnaie unique était de nature à assurer une convergence des économies de l'Union et que les écarts entre les différents tissus industriels allaient peu à peu se combler. Cette conception globale de la division internationale du travail a ainsi dominé pendant plusieurs décennies.

Cependant, lorsque la crise économique a commencé à frapper les économies réelles en 2008, et notamment l'économie française, les hommes politiques comme tous les économistes se sont aperçus – ou se sont rendus à l'évidence – que l'industrie demeurerait le socle des économies modernes et que les crises industrielles contribuaient à ébranler l'ensemble du système productif. Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait que l'industrie est indispensable au développement économique et social d'une nation :

– l'industrie demeure le **principal moteur de l'activité économique en termes de valeur ajoutée et d'emploi** ; elle exerce de plus un effet d'entraînement puissant sur l'ensemble des activités, en particulier par ses consommations intermédiaires ; ainsi, pour 1 euro de production, l'industrie consomme 0,7 euro de produits intermédiaires, contre 0,4 euro pour les services ;

– l'industrie **contribue toujours à la richesse des nations** en représentant l'essentiel de leur pouvoir d'achat extérieur (les biens industriels représentent environ les trois quarts des échanges commerciaux mondiaux). Ainsi, seule une industrie performante est à même de procurer des ressources financières permettant de financer les importations de biens et d'énergie générées par le développement économique des autres activités. Cet aspect, de bon sens pourtant, a souvent été négligé ; mais si un pays souhaite (ou doit) continuer à importer des biens, il faut qu'il soit capable d'en exporter. La question de l'équilibre de la balance courante est donc une question nécessaire. Pendant longtemps, on a pensé que l'« industrie financière » pouvait remplacer l'industrie « réelle », mais on a découvert qu'en termes de balance commerciale et de balance des paiements l'industrie financière n'apportait

◀ *L'industrie joue un rôle majeur dans le développement d'une nation.*

aucun revenu. De plus, les travaux empiriques montrent clairement que plus une entreprise est exportatrice, plus elle est innovante et productive ; ainsi, si l'on veut exporter, il faut faire un effort particulier en matière industrielle ;

– l'activité industrielle, et notamment l'activité à haute valeur ajoutée, suppose de **hauts niveaux de qualification et des salaires élevés**, tous éléments qui exercent des effets d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie ;

L'industrie est une activité structurante pour le système productif. ►

– la **très grande majorité de la recherche et développement** des entreprises françaises (85 % en fait) est réalisée dans l'industrie. Ainsi, la difficulté, pour un certain nombre de pays européens qui n'arrivent pas à accroître leur niveau de dépenses en matière de recherche et développement, est donc simplement due à un effet de structure ; leur base industrielle est trop faible pour que l'investissement en recherche et développement soit suffisamment important et pour que l'on puisse atteindre les objectifs de 3 % d'investissement souhaités par les pays membres de l'Union européenne à l'horizon 2020 (l'effort de recherche et développement est actuellement en France deux fois moins important, rapporté au PIB, que ce qu'il était du temps du général de Gaulle) ;

– l'industrie occupe en France près d'**un salarié sur sept** et continue de faire vivre des zones économiques entières sur le territoire national. Ainsi, lorsque vient à fermer une activité industrielle, c'est parfois l'économie d'une ville ou d'une région qui s'en ressent. La crise économique a ainsi été l'occasion de constater que le secteur automobile jouait un rôle clé dans l'ensemble du système productif français de même que dans l'ensemble des territoires.

C. Le recul de l'industrie française

Le recul de l'industrie française peut être perçu à plusieurs niveaux : la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, l'évolution de l'emploi industriel dans l'emploi total, la structure de la balance commerciale ou encore les marges bénéficiaires des entreprises.

On assiste à un recul de la part de l'industrie dans le PIB total de la France. ►

Pour ce qui concerne l'**indicateur de la part de l'industrie de la valeur ajoutée globale** (industrie prise au sens de l'INSEE, c'est-à-dire les branches de l'agroalimentaire, de l'énergie, des biens d'équipement, des biens de consommation, des biens intermédiaires et de l'automobile), le constat de la situation de la France est clair :

– de 1980 à 2011, le recul de l'industrie dans la valeur ajoutée évaluée aux prix courants apparaît significatif puisque sa contribution au PIB est passée de 24 % à 13 % ;

– les services marchands ont quant à eux suivi une évolution inverse, puisque leur poids dans le PIB est passé de 45 % à 57 % en valeur et l'emploi au sein de ce secteur a augmenté de 55 % sur la même période ;

Sur le plan de cet indicateur d'ailleurs, la France se trouve dans une situation très particulière au sein des pays de l'Union européenne, en queue de liste pour le poids de son industrie. En effet, loin de voir les économies des États membres converger, l'Europe a vu se développer, en son sein, **trois modèles originaux de structures productives** :

- un modèle « germano-scandinave » (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Danemark, Suède, Finlande) qui a conservé une base industrielle forte, avec un poids de l'industrie dans la valeur ajoutée globale situé à près de 30 % ;
- un modèle « méditerranéen » (Italie, Espagne notamment) largement tourné vers le tourisme et l'immobilier avec des entreprises industrielles dynamiques, réactives et proches du marché ; la part de l'industrie est comprise entre 18 % et 23 % du PIB ;
- un modèle « atlantiste » (France et Grande-Bretagne), beaucoup plus ouvert sur la mondialisation et qui a clairement fait le pari des services, sans avoir dans le cas français le bénéfice d'une place financière forte ; dans ces pays, la part de l'industrie est de l'ordre de 16 % du PIB.

Or c'est dans ce dernier groupe de pays – dont la France fait partie – que l'on enregistre, sur moyenne et longue période, le recul le plus significatif de l'industrie.

La dégradation de l'industrie française est plus marquée encore depuis 2000 ; ainsi, avec une croissance de la valeur ajoutée en volume de 4,3 % entre 2000 et 2011, la performance de l'industrie manufacturière française en ce domaine n'est pas au niveau de celle de l'économie nationale dans son ensemble sur la même période (+ 14,2 %), et reste derrière celle de la moyenne des pays de la zone euro (+ 13,1 %) et celle de l'industrie manufacturière allemande (+ 16,5 %) ; elle fait toutefois mieux que l'industrie manufacturière du Royaume-Uni et de l'Italie dont la valeur ajoutée a diminué sur la période.

Le recul de l'industrie en France se traduit également en termes d'emploi, et plus précisément de **pertes d'emplois** ; ainsi, de 1980 à 2011, l'industrie française a perdu près de 2 millions d'emplois, ce qui représente une baisse de plus d'un tiers de ses effectifs ; la majorité de ces pertes d'emplois a eu lieu, à concurrence de 95 %, dans l'industrie manufacturière. À un niveau plus fin encore, on peut montrer que l'ampleur des pertes d'emplois est variable selon les différentes branches de l'industrie ; ainsi, sur la même période, la branche des biens intermédiaires contribue à plus de 40 % des pertes d'emplois de l'industrie, les branches des biens de consommation et des biens d'équipement sont respectivement à l'origine de près de 30 % et de 20 % de ces pertes ; les branches de l'automobile, de l'énergie et de l'agroalimentaire expliquent respectivement 7 %, 4 % et moins de 1 % de ces pertes. Mais, rapportées aux effectifs de chaque branche, les pertes d'emplois apparaissent légèrement élevées dans la branche des biens de consommation qui perd en vingt-cinq ans 52 % de ses effectifs, ou encore dans les branches de l'automobile et des biens intermédiaires, où la baisse de l'emploi est de l'ordre de 40 %. En fait, et cela constitue un trait d'originalité de la période contemporaine, la diminution de l'emploi s'observe dans tous les secteurs d'activité, certes dans des proportions différentes, y compris dans ceux qui bénéficient d'une croissance de la valeur ajoutée.

Toutefois, du fait de l'**extériorisation** de certaines activités classées en « activités tertiaires », notamment l'intérim et une partie des « services aux entreprises », l'ampleur précise du recul de l'emploi industriel est difficile à apprécier ; ainsi, le diagnostic diffère selon que l'on traite de l'emploi dans

◀ *On peut mettre en évidence plusieurs modèles de systèmes productifs et industriels en Europe.*

◀ *La France a perdu beaucoup d'emplois industriels depuis les années 1980.*

◀ *L'externalisation de nombreuses activités industrielles vers les services rend les analyses du système industriel difficiles à mener.*

les secteurs industriels quels que soient les emplois (industriels, administratifs, commerciaux) ou de l'emploi dans les seuls métiers industriels, que ceux-ci s'exercent ou non dans les secteurs industriels, traduisant par là même l'extériorisation de nombreuses fonctions industrielles des entreprises.

La balance commerciale industrielle est déficitaire en France.

► L'évolution de la structure de la balance commerciale constitue également un indicateur pertinent de la désindustrialisation d'un pays. Globalement, depuis 1980, le poids des échanges industriels dans le PIB a augmenté sur la période : le poids des exportations (respectivement des importations) en biens manufacturés est passé de 12 % (respectivement 11 %) du PIB en 1980 à 17 % (respectivement 18 %) en 2012, évolution qui traduit une hausse du degré d'ouverture de l'industrie française ; le taux d'ouverture (qui se définit comme la somme des exportations et des importations rapportée au PIB et divisée par deux) est passé de 11,5 % à 18 % sur cette même période. Dans le même temps, la balance commerciale oscille entre excédents et déficits, mais ne cesse cependant de se dégrader depuis le début des années 2000. Ainsi, la part de marché de l'industrie française régresse de 6 % en 1980 à 3,5 % en 2012 ; plus encore, sur la période récente, le ratio des exportations françaises par rapport aux exportations allemandes, qui était de 56 % en 2000, n'est plus que de 36 % en 2012. Cette dégradation s'observe d'ailleurs dans toutes les composantes de la balance commerciale, ce qui est inquiétant car le solde positif des échanges de services se réduit également. La question de la compétitivité de la France est donc ici clairement posée.

Les marges bénéficiaires des entreprises industrielles françaises sont faibles.

► Le quatrième indicateur important de la désindustrialisation de la France est **la faiblesse et la contraction des marges bénéficiaires des entreprises**. Ainsi, les données comparées montrent d'une part que le niveau des marges françaises est très inférieur à celui des principaux pays de l'Union européenne (28 % en France contre 35 % en Allemagne, 41 % en Italie et près de 50 % en Finlande) et, d'autre part, qu'elles suivent une tendance à la dégradation (– 6 % depuis 2000 en France, contre + 10 % en Allemagne). Cette double évolution s'explique moins par le niveau plus élevé des coûts salariaux en France que par la spécialisation de l'industrie française, très sensible aux parités de change ; ainsi, la surévaluation de l'euro, ou la sous-évaluation d'autres devises telles que le yuan chinois ou le dollar par exemple, pénalisent directement les entreprises françaises qui doivent réduire leurs marges si elles souhaitent conserver leurs parts de marché. La conséquence de cette situation est qu'elles sont contraintes de réduire leur effort d'investissement et/ou leurs dépenses de recherche et développement (au niveau national, la France investit 1,9 % de son PIB dans la recherche-développement, contre 1,3 % en Grande-Bretagne... et 2,4 % en Allemagne).

Cependant, ce diagnostic pessimiste doit être relativisé, car les données sur lesquelles il s'appuie peuvent être trompeuses. Ainsi, il est important de noter que la production industrielle n'a pas baissé dans la plupart des pays développés ; il n'y a donc pas de désindustrialisation au sens où l'on produirait chaque année de moins en moins de biens manufacturés, car la production de biens manufacturés continue à croître dans la plupart de ces pays, y compris en France. Mais, dans la mesure où elle croît moins vite que la production dans les autres branches du PIB, sa part dans la production économique d'ensemble diminue, parfois fortement ; ainsi, depuis 1985, la

croissance de l'industrie française a été en moyenne de 3,1 % par an (contre 5,2 % dans l'économie entière), conduisant à un doublement depuis 1980 de la valeur ajoutée industrielle. La **désindustrialisation est donc relative**, mais non absolue.

De plus, depuis 1985 également, les exportations industrielles ont été multipliées par 4,6 à prix courants, soit un rythme annuel de 6,3 %. La réduction du poids industriel est donc principalement la conséquence d'un effet prix ; cela signifie que le recul, en valeur, de l'industrie dans la valeur ajoutée est presque totalement imputable à l'évolution défavorable des prix par rapport à ceux des services.

Quoi qu'il en soit, il est clair que l'industrie française souffre d'un recul ; d'un recul relatif, certes, mais d'un recul inquiétant malgré tout – puisque l'on en parle en termes de désindustrialisation –, dont il est impérieux de déterminer les causes profondes.

II. Les causes de la désindustrialisation de l'économie française

La désindustrialisation est un phénomène complexe, qui résulte d'une multitude de facteurs souvent d'ailleurs indépendants les uns des autres. Ces facteurs sont de deux natures différentes : certains sont la conséquence de choix stratégiques des acteurs nationaux **(A)**, d'autres sont, à l'inverse, exogènes et s'imposent à ces acteurs **(B)**.

A. Les causes liées aux choix des entreprises françaises

La désindustrialisation n'est pas une fatalité, un phénomène subi ; elle est en réalité pour une part le fruit de choix soit individuels d'entreprise, soit collectifs effectués depuis les années 1980. Quatre orientations stratégiques apparaissent au final déterminantes : le type de spécialisation industrielle retenu **(1)**, la stratégie d'externalisation d'activités **(2)**, la taille de l'entreprise française **(3)** et le mode de financement privilégié de l'entreprise **(4)**.

1. La spécialisation industrielle française

Au tournant des années 1980, les entreprises françaises ont opté pour une spécialisation industrielle qui s'est révélée, à terme, peu pertinente. En effet, l'industrie française est en réalité, à la différence de l'industrie allemande, écartelée entre une industrie de biens de consommation fortement concurrencée sur les pays à bas salaires et des industries à haute technologie très dépendantes des contrats publics, et surtout insuffisamment présentes dans les biens d'équipement professionnels et les produits hauts de gamme

◀ *On distingue plusieurs types d'industries selon la nature des technologies mises en œuvre.*

(mais de technologie moyenne) qui sont tirés par l'industrialisation des grands pays émergents. Les données en ce sens sont d'ailleurs claires :

– alors que les **industries de « basse technologie »** contribuent au tiers de la valeur ajoutée industrielle en France et dans les pays d'Europe du Sud (et même un peu plus au Royaume-Uni), elles n'y contribuent qu'au cinquième seulement en Allemagne;

– la part des « **hautes technologies** » dans la valeur ajoutée industrielle est supérieure en Allemagne à ce qu'elle est en France, mais pas de manière significative cependant ;

– la part des **industries de « moyenne-haute technologie »** est très fortement supérieure (pas loin de la moitié de la valeur ajoutée industrielle) en Allemagne à celle de la France. Or c'est dans ce domaine que se situe véritablement l'avantage comparatif d'un pays développé par rapport aux pays émergents et que se concentre la demande actuelle de ces pays.

Or la dynamique industrielle est sur ce point sans appel : sont perdantes dans la mondialisation les industries qui sont restées cantonnées aux « basses technologies », ou à quelques secteurs de pointe sans irradiation innovante suffisante dans le tissu industriel et, à l'inverse, sont gagnantes les industries qui sont capables d'organiser et de déployer une trame productive tissant des relations denses entre hautes et moyennes-hautes technologies, et parallèlement entre grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Comme on le voit, la spécialisation française est plutôt de **type régressif** et peu en adéquation avec la demande mondiale.

L'industrie française a une spécialisation plutôt régressive. ►

2. La stratégie d'externalisation des entreprises

Sur la période 1980-2012, la part de l'emploi industriel de la population active a reculé de plus de 10 points (de 22 % à 11 %) alors que l'emploi dans les services marchands a augmenté de 13 points (de 32 % à 45 % de la population active) ; plus particulièrement, l'emploi dans le secteur des services aux entreprises est passé de 8 % à 10 % de la population active. Ces éléments statistiques mis en regard suggèrent que la baisse de l'emploi dans l'industrie serait liée à la croissance de l'emploi dans les services marchands et notamment dans la branche des services aux entreprises. Une partie du processus de désindustrialisation s'expliquerait alors par une mutation du système productif caractérisée par un recours croissant à l'**externalisation d'activités productives du secteur industriel vers le secteur des services**, ce que confirme bien l'augmentation du poids des consommations intermédiaires dans la production industrielle (celui-ci passe de 71 % en 1980 à 76 % en 2012).

En fait, autant l'outsourcing que pratique l'Allemagne peut présenter des vertus parce que la relation entre les grandes entreprises et les prestataires sont fondées sur un véritable partenariat, autant l'externalisation à laquelle les entreprises françaises recourent est de la sous-traitance appuyée sur des relations très hiérarchiques entre les parties prenantes ; ainsi, lorsque la conjoncture embellit, les grandes entreprises ont tendance à puiser chez les sous-traitants la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin et, lorsque la conjoncture est dégradée, elles font jouer à ces prestataires un rôle d'amortisseur au risque de brider le potentiel de développement de ces PME.

L'externalisation d'activités est différente en France et en Allemagne. ►

Faute d'une véritable coopération étroite entre les deux maillons du système productif, l'externalisation apparaît comme un handicap pour les sociétés françaises.

Une forme particulière d'externalisation est la **délocalisation d'activités à l'étranger**. Dans le cas de l'industrie française, très spécialisée dans les secteurs à trop faible valeur ajoutée et/ou à niveau technologique insuffisant, la délocalisation permet de réduire les coûts de production. Cependant, l'expérience montre que, souvent, la délocalisation provoque une fuite des talents, faute de donneurs d'ordre, une disparité des fournisseurs et, par conséquent, une dégradation de l'activité économique et du niveau de vie. Plus encore, la séparation entre le centre de production délocalisé et les centres de recherche et développement et d'innovation restés en France n'est pas tenable longtemps, les pays d'accueil exigeant un transfert de technologie accru (le cas d'Airbus implanté en Chine est symptomatique de cette situation). La délocalisation d'activités doit ainsi faire l'objet d'une réflexion stratégique minutieuse, mais pose surtout fondamentalement la question de la spécialisation de l'industrie : à être spécialisée dans les secteurs où la concurrence avec les pays émergents est frontale, l'industrie française n'a peut-être pas d'autre choix que de délocaliser pour profiter de coûts de production plus faibles ; mais c'est alors une désindustrialisation du système productif qui la guette !

3. La taille des entreprises françaises

L'industrie française présente une caractéristique tout à fait singulière en termes de performances à l'exportation : les PME représentent plus de 90 % des entreprises en France, mais ne génèrent que 17 % des exportations ; à un niveau plus fin, on montre que les exportations françaises émanent pour 83 % des entreprises de plus de 250 salariés, ce qui apporte la preuve que les nombreuses PME du tissu industriel français trouvent pour la plupart leurs principaux débouchés sur le marché national. Plus précisément encore, le système industriel français manque d'**entreprises de taille intermédiaire**, dont l'effectif est compris entre 250 et 5 000 salariés, entreprises qui à l'image de ce qui se passe en Allemagne combinent tout à la fois les avantages de la grande taille (plus grande aisance financière, économies d'échelle, force de frappe commerciale plus pertinente, accès à des modes de financement plus nombreux, effort élevé en matière de recherche et développement, moindre sensibilité aux fluctuations de la conjoncture, etc.) et celles de la PME (réactivité dans la prise de décision, souplesse de la structure interne, forte implication au niveau local, etc.) souvent tout en évitant de supporter les inconvénients de chaque type de taille. En fait, les études menées auprès des PME françaises montrent que la difficile augmentation de la taille de ces organisations tient concrètement à la frilosité dans la transmission du patrimoine industriel.

4. Les modes de financement des entreprises françaises

Depuis le milieu des années 1980, on assiste en France à une transformation assez radicale des structures de financement de l'économie, et de l'industrie en particulier, en faveur des **marchés financiers**, accessibles surtout aux grandes entreprises. Cette évolution pénalise le cœur du système industriel

◀ *L'industrie française a délocalisé une partie de ses activités à l'étranger.*

◀ *La France ne dispose pas d'entreprises de taille intermédiaire en quantité suffisante.*

◀ *Le mode de financement de l'industrie peut apparaître problématique.*

français, composé de PME, qui n'a pas, au contraire de l'Allemagne, tissé des relations stables et pérennes avec des partenaires bancaires et financiers. Plus encore, lorsque des entreprises françaises de taille moyenne réussissent et commencent à acquérir une certaine carrure, les difficultés qu'elles rencontrent pour financer leur développement en font tout naturellement la proie des grands groupes, qui les rachètent et les intègrent dans leur gestion financière actionnariale. Le risque en termes d'emploi et de potentiel industriel est donc patent.

B. Les causes exogènes aux entreprises françaises

Les entreprises françaises ont certes, dans leur histoire récente, effectué des choix inappropriés, voire même contestables, choix qui ont conduit à éroder le stock industriel national ; mais il convient aussi de reconnaître que des facteurs exogènes ont conduit à renforcer cette situation. En réalité, deux éléments particulièrement importants ont joué : l'évolution de la demande de biens industriels d'une part (1) et l'existence d'effets de contagion sur les territoires en proie à la désindustrialisation d'autre part (2).

1. L'évolution de la demande de biens industriels

L'industrie française est insérée dans le commerce mondial, dont elle occupe le sixième rang en 2012 ; malgré tout, sa position a tendance à se fragiliser car elle n'apparaît plus détenir les mêmes atouts qu'avant dans la compétition internationale. Plus précisément, les études techniques sur le système industriel français montrent que la demande en biens industriels et les gains de productivité jouent un rôle négatif sur l'emploi et la production industriels.

Il convient en fait pour cela de distinguer **deux phases successives** tout à fait différentes dans le développement des économies :

- dans un premier temps, lorsque l'industrie se développe au sein du système productif national, elle réalise d'importants gains de productivité qui contribuent à baisser le prix relatif des biens industriels et donc à augmenter la consommation de tels biens. Dans ce cas, l'effet de substitution entre biens industriels et services se renforce par un effet de revenu pour stimuler la demande des biens industriels ; l'emploi dans ce secteur augmente alors de manière concomitante ;

- dans un second temps, on assiste à un ralentissement des gains de productivité et à un report de la demande vers la demande de biens non industriels, tels que les services, et ce d'autant plus que le revenu s'élève. En conséquence, lorsque l'élasticité-revenu de la demande de biens industriels devient inférieure à un, la part de l'industrie régresse et l'emploi dans ce secteur diminue parallèlement. L'économie connaît alors un phénomène de désindustrialisation.

Selon de multiples travaux, le seuil de revenu à partir duquel l'élasticité-revenu de la demande de biens industriels devient inférieure a été atteint en France dans les années 1960 ; dès lors, le risque de désindustrialisation a commencé à menacer et s'est traduit véritablement dans les faits dès la fin des années 1980. Cette analyse permet ainsi d'expliquer plus globalement

La demande de biens industriels se ralentit à mesure que la France se développe, ce qui contribue au phénomène de désindustrialisation. ►

pourquoi les pays développés industrialisés connaissent un recul relatif de leurs industries à l'échelle mondiale et, inversement, pourquoi les pays émergents enregistrent des succès dans ce domaine.

2. L'effet de contagion de la désindustrialisation sur le territoire local

La **dimension territoriale** est importante dans le phénomène de désindustrialisation. En effet, ce que les cas des régions du Nord et de la Lorraine dans les années 1970-1980 ont montré crûment est que les **effets d'agglomération inversés** jouent pleinement. En effet lorsque, dans un bassin industriel ou d'emploi donné, une entreprise majeure ferme (et ce quelle qu'en soit la raison), elle entraîne dans son sillage directement et immédiatement les sous-traitants locaux et, indirectement et à plus long terme, d'autres entreprises ; il s'agit d'un effet centrifuge, d'**attractivité « à rebours »**, qui est d'autant plus grave que ce sont des compétences qui disparaissent, ou qui ne se renouvellent pas. Or, une fois la dynamique territoriale cassée, le pas est vite franchi vers la désertification économique du bassin. Ainsi, la désindustrialisation est un phénomène contagieux au niveau local (il reste à l'inverse à espérer que ces entreprises en partance décident de s'agglomérer ailleurs...). C'est ainsi qu'est posée la question de l'opportunité de mener des politiques industrielles en France.

◀ *La désindustrialisation est contagieuse au sein d'un bassin industriel.*

III. Les moyens de la réindustrialisation de l'économie française

Face à la désindustrialisation, qui constitue un phénomène régressif, les acteurs ne sont pas sans moyens. La panoplie des actions est étendue : publiques, privées, centralisées, décentralisées, nationales, communautaires, etc. Il apparaît en fait, d'une manière générale, que deux grands axes complémentaires sont de nature à permettre une réindustrialisation de la France : l'un ravive, et réactualise, une thématique historiquement bien ancrée, à savoir la politique industrielle (**A**), l'autre renforce une démarche plus récente, les pôles de compétitivité (**B**).

A. Le renouveau de la politique industrielle

La désindustrialisation de la France, accompagnée d'une perte de compétitivité, de localisation d'activités hors du territoire national, d'une pression concurrentielle exacerbée sur les sous-traitants, d'un déficit commercial sans cesse croissant et de distorsions permanentes de concurrence, pousse sans aucun doute à un retour de la politique industrielle dans le débat public alors même que celle-ci avait été exclue du champ de l'action gouvernementale depuis plus de vingt-cinq ans. Longtemps bannie

◀ *On assiste à un retour des politiques industrielles en France.*

en effet des discours politiques et économiques, l'expression de « **politique industrielle** » a souvent été confondue avec le terme « interventionnisme », voire avec repli sur l'Hexagone. À l'inverse, il a parfois été considéré que le rôle de l'État était de s'occuper exclusivement de l'environnement macro-économique des entreprises, à l'image d'une entreprise qui n'aurait pas de stratégie relative à ses produits et à ses marchés. Il ne s'agit pas pour autant de revenir à une période où l'État était actionnaire d'une grande partie du monde des entreprises, client et régulateur, avec des marchés hexagonaux ; toutefois, l'État intervient déjà tous les jours dans la vie de l'entreprise, ne serait-ce que dans le domaine réglementaire, et l'on peut rationnellement concevoir l'extension de ses missions dans la situation particulière de l'industrie française en ce moment.

Les politiques industrielles ont muté de politiques horizontales de soutien aux PME vers des politiques d'emploi. ►

En réalité, depuis 1985 et la fin de la période des politiques industrielles (de De Gaulle à Mitterrand), une politique implicite à l'égard des entreprises a été menée ; elle consistait à engager des **politiques horizontales de soutien aux PME, principalement, et d'aide à l'innovation**. Par là même, ces actions visaient plus à sauver des emplois – des entreprises de main-d'œuvre, des petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et des services – qu'à favoriser la qualité de l'emploi, pourtant capitale dans le maintien d'un socle industriel conséquent en France. Plus encore, l'action de l'État à l'égard de l'industrie a abouti à favoriser l'emploi peu qualifié, le plus faiblement rémunéré et le plus sensible au coût du travail, au détriment de l'emploi qualifié, et finalement à accompagner un mouvement de basculement de l'emploi, et en premier lieu de l'emploi peu qualifié, de l'industrie vers le tertiaire. En fait, les politiques industrielles, dont les ambitions ont fondu avec le temps, se sont peu à peu muées en **politiques d'emploi** ; de stratégiques, elles sont devenues « court-termistes ». Trois facteurs ont contribué à ce qu'il en soit ainsi : le désengagement progressif de l'État, en raison principalement de contraintes du financement public d'une part, l'emprise des idées libérales qui attribuent une supériorité universelle à la régulation des marchés sur toute autre procédure de régulation et de choix, et par voie de conséquence aux décisions « privées » sur les décisions « publiques » d'autre part, et le rôle croissant des entreprises transnationales enfin.

Une « nouvelle » politique industrielle voit le jour en France actuellement. ►

Face au mouvement de désindustrialisation, et surtout pour contrecarrer l'affaiblissement du tissu industriel français, une « **nouvelle** » **politique industrielle** est appelée de tous leurs vœux par de nombreux hommes politiques et économistes. À la différence des politiques industrielles anciennes qui avaient essentiellement pour but de promouvoir des « champions nationaux » par des actions verticales ciblant des technologies, des secteurs d'activité ou des entreprises (de telles politiques se sont d'ailleurs révélées partiellement inefficaces dans la mesure où elles tendent à favoriser les leaders actuels – ce que l'on nomme les *cherry picking* – et portent en elles certains risques ou effets pervers tels que la « capture » des aides publiques par les intérêts particuliers industriels établis, la dilapidation des fonds publics du fait de choix qui se révèlent être des impasses, la création de surcapacités artificielles dans tel ou tel domaine ou encore la distorsion du marché du capital-risque), la politique industrielle « nouvelle » met quant à elle en exergue des **politiques horizontales** ; visant à créer un environnement

favorable au développement de l'ensemble des entreprises, ces politiques, menées notamment au niveau européen dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, ambitionnent de susciter des effets de synergie entre la politique industrielle et d'autres politiques publiques telles que la politique d'aménagement du territoire, la politique éducative, la politique commerciale, la politique de santé, etc. ; la politique industrielle s'apparente ainsi de plus en plus à une politique d'innovation ciblée. En ce sens, et bien que ses contours ne soient pas définis avec précision, on peut cependant identifier quatre facettes principales :

- **contribuer à sortir l'industrie française de la spirale d'une « guerre des coûts »** : comme on l'a vu, les entreprises françaises sont trop spécialisées dans la production de biens à faible ou moyenne intensité technologique, pour lesquels la concurrence s'effectue sur la base des différentiels de coûts de production. Dès lors que la France a un niveau de coûts – notamment de coût salarial – plus élevé que les pays émergents, la poursuite de ses activités est perdue d'avance ; il faut donc que les entreprises industrielles françaises sortent de cette logique et montent en gamme, par la différenciation des produits, par la réalisation de productions à plus haute valeur ajoutée, par l'innovation sur toutes les dimensions, tant technologiques (produits et procédés) que non technologiques (organisation, créativité, design, etc.). Dans le même ordre d'idée, l'adaptation de la main-d'œuvre constitue un enjeu majeur pour conserver un outil industriel performant et d'excellence ; l'évolution profonde de certains métiers industriels crée en effet un décalage entre les besoins des entreprises et les profils des candidats auquel il faut pouvoir répondre par des formations plus adaptées et un système éducatif et universitaire plus réactif. Si l'État est la cheville ouvrière de ces évolutions à engager, les entreprises sont essentielles dans le processus ;
- **renforcer les performances des entreprises sous-traitantes** : dans la comparaison de la performance des systèmes industriels français et allemand, est souvent évoquée la relation de partenariat entre les grandes entreprises et les PME sous-traitantes ; sur ce point, la France souffre de relations très inégales, les donneurs d'ordres ayant l'habitude de reporter sur les organisations sous-traitantes les contraintes de prix, de flexibilité, de délais et de qualités auxquelles elles sont soumises. Un partage plus équitable de la valeur et des responsabilités entre ces deux maillons du système industriel est indispensable pour renforcer l'industrie ; le développement d'actions en réseaux participe de cette logique, d'émanation privée, mais pouvant être appuyées par la puissance publique. De plus, privilégier une approche en termes de **filières de production** met l'accent sur la qualité des liaisons interindustrielles, notamment avec les fournisseurs et les clients, et des liens entre les différents segments de la chaîne de valeur ajoutée ;
- **protéger les activités « stratégiques »** : cette démarche s'appuie sur une logique d'« intelligence économique » et conduit à dire que la « sécurité nationale » doit être assurée au plus haut point ; cela passe alors par la protection (voire, à l'extrême, la production par l'État) d'activités industrielles sensibles, telles que l'armement, la très haute technologie, la production d'énergie, les réseaux de communications électroniques ou de transport, les systèmes de paiement et de compensation, etc. Par extension, certains

◀ *Cette nouvelle politique industrielle est dotée de plusieurs objectifs :*

- *développer des avantages hors coûts ;*
- *rendre plus performantes les entreprises sous-traitantes ;*
- *sécuriser les activités stratégiques ;*
- *améliorer la compétitivité globale de l'Europe.*

observateurs incluent dans cette liste l'ensemble des technologies clés susceptibles de représenter au XXI^e siècle ce que furent les technologies de l'information dans la seconde moitié du XX^e siècle : biotechnologies, nanotechnologies, matériaux nouveaux et composites, etc. ;

– **élever la compétitivité de l'Europe** : depuis les années 1990, l'Europe a déployé une politique de la concurrence dont l'objet était de mieux réguler l'économie de marché au sein de ses frontières. Mais la crise économique de 2007, conjuguée à la dégradation de la situation de plusieurs industries nationales, a poussé la Commission à reconsidérer la politique existante. Ainsi, très concrètement, la lutte contre la contrefaçon ou encore le contrôle de la conformité des produits importés aux normes européennes, notamment environnementales, peuvent constituer un axe sur lequel construire un cadre européen pertinent.

Cette conception plus globale de la production industrielle, dans laquelle l'État a un double rôle de partenaire et de coordonnateur vis-à-vis des multiples acteurs de l'industrie, se déploie à l'échelle d'« écosystèmes » réunissant des activités hétérogènes notamment par leur statut (public et privé), par leur secteur d'appartenance et par leur taille (PME et grandes entreprises) ; les pôles de compétitivité en sont l'une des formes emblématiques.

B. Les pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité se développent en France depuis le milieu des années 2000.

► L'un des moyens développés par les pouvoirs publics pour renforcer l'industrie en France est la création de **pôles de compétitivité**. Définis comme « la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants », les pôles de compétitivité ont été lancés en septembre 2004 par le biais d'un Comité interministériel à l'aménagement et au développement du territoire. L'objectif affiché est de renforcer les spécialisations de l'industrie française, de créer les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités à forte visibilité internationale et par là même d'améliorer l'attractivité des territoires et de lutter contre les délocalisations, et ce en stimulant l'innovation, dont on sait qu'elle joue un rôle de premier plan dans le processus de réindustrialisation (l'innovation permet de surmonter la concurrence par les coûts, d'accroître la différenciation des produits, d'élargir la gamme... enfin de détenir un avantage comparatif décisif).

Ils s'appuient sur une logique en termes de réseaux d'activité et d'entreprises.

► La **logique de réseau**, ou de « grappes » pour reprendre l'expression de Porter, fait apparaître un rôle nouveau pour l'État qui n'est plus un État producteur mais un État stratège et partenaire au service du développement ; en d'autres termes, il s'agit ici moins, pour la puissance publique, de guider ou d'assister les principaux acteurs de terrain concernés (industriels, chercheurs, formateurs, etc.) que de jouer un rôle de catalyseur et d'augmenter ainsi leur capacité à créer des richesses, l'enjeu central étant de faire émerger des **innovations radicales**, plutôt que des innovations incrémentales, qui se produisent par degrés au sein des secteurs établis. Or viser l'innovation de

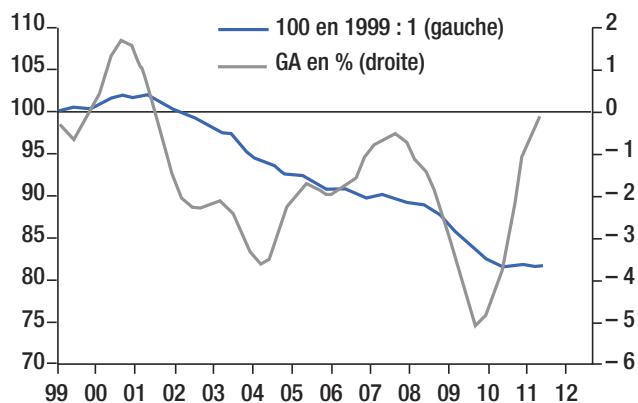
rupture implique de prendre des risques importants, d'envisager des événements à faible probabilité, d'accepter la possibilité de l'échec, tout cela dans un cadre de fortes incertitudes. La politique industrielle (et particulièrement les pôles de compétitivité) se révèle alors d'autant plus nécessaire que les investissements privés ont tendance à être trop faibles par rapport aux niveaux socialement désirables ; en fait, l'expérience confirme que les changements technologiques radicaux surviennent rarement sans intervention publique.

Parmi les pôles de compétitivité existants en France, certains ont une envergure mondiale ; la plupart d'entre eux concernent des « technologies génériques clés » (les nanotechnologies, la micro et nanoélectronique, la photonique, les matériaux avancés, les biotechnologies, les systèmes de fabrication avancée comme la robotique, etc.) qui ont la capacité de se diffuser et d'exercer des effets de report positifs sur un nombre plus ou moins large d'utilisateurs.

La situation de l'industrie française actuelle exige, au vu de l'urgence, des réponses fortes, qu'elles émanent des entreprises et/ou de l'État. Celles-ci doivent se concentrer sur la fragilité centrale de l'industrie nationale dans la compétition internationale, à savoir la recherche et l'innovation et, en amont encore, la formation et les qualifications. Mais la réindustrialisation, pour réussir, exige aussi la mise en place d'un nouveau compromis social entre le travail et le capital, comme celui qui a été forgé à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale et qui a permis la reconstruction, c'est-à-dire d'un engagement fort soutenu par tous les acteurs, politiques, économiques, éducatifs, sociaux, etc. Cet engagement doit avoir pour finalité à la fois le repositionnement du primat de l'industrie sur les services et la mise en cohérence de l'ensemble des politiques fiscale, budgétaire, monétaire, universitaire, environnementale, de protection sociale avec la priorité qui serait à nouveau reconnue à l'industrie. Ce n'est qu'au prix de la construction d'un véritable pacte social centré sur l'industrie que la France pourra en effet relever les défis qu'elle doit affronter : défis démographiques, défis du développement durable, défis de la société numérique, défis de la concurrence des pays émergents.

1

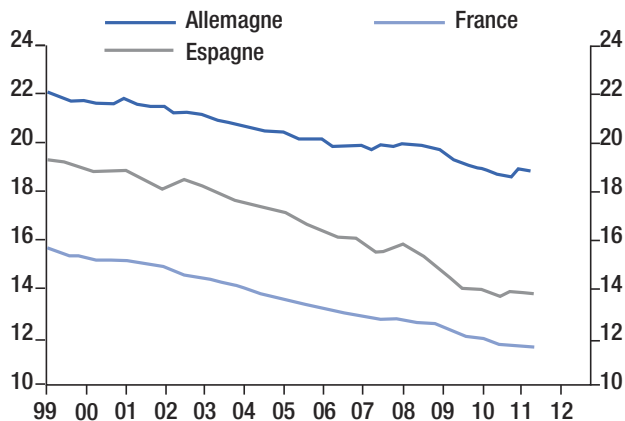
France : emploi manufacturier



Source : D'après Datastream, Eurostat, NATIXIS.

2

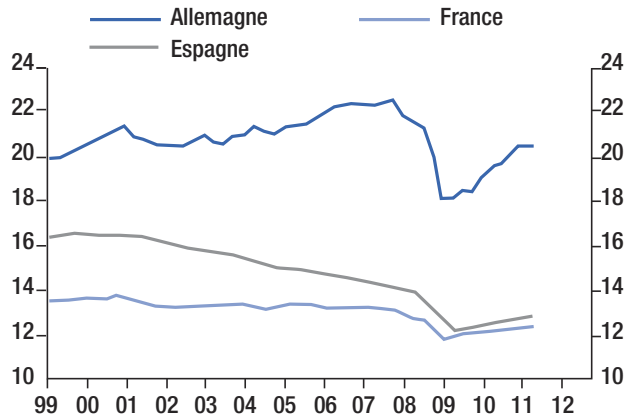
Emploi manufacturier (en % du total)



Source : D'après Datastream, Eurostat, NATIXIS.

3

Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (en volume, en % du PIB)



Source : D'après Datastream, Eurostat, NATIXIS.

4

Part de l'industrie (1) dans le PIB (en %)

	2000	2010 (2)
Australie	20,2	19,8
Canada	28,2	24,6
France	17,8	12,5
Allemagne	25,1	23,7
Irlande	34,3	26,3
Nouvelle-Zélande	19,9	18,4
Royaume-Uni	22,0	15,7
États-Unis	18,4	15,9
Zone euro	22,2	18,5
Chine	40,4	39,7

(1) Avec l'énergie. (2) Dernière année disponible.

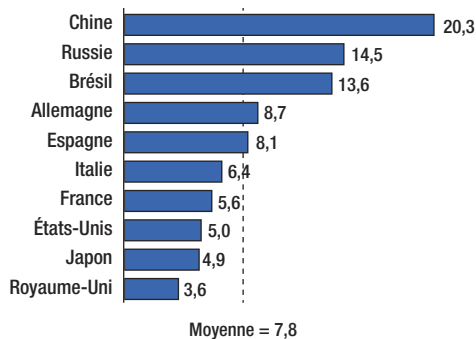
Source : D'après OCDE.

Coût de la main-d'œuvre en 2009 selon le secteur d'activité (en euros)

	Coût horaire	Dont rémunération horaire	Coût annuel par salarié en EQTP
INDUSTRIE	33,12	22,1	52 181
Industries extractives	33,32	22,1	52 485
Industrie manufacturière	32,81	22,0	51 715
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	46,09	30,7	76 251
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	32,15	21,2	49 260
CONSTRUCTION	27,98	19,6	45 136
TERTIAIRE	31,75	21,3	51 010
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	26,87	18,3	43 348
Transports et entreposage	29,55	20,0	46 866
Hébergement et restauration	21,11	15,2	34 573
Information et communication	43,79	28,7	71 154
Activités financières et d'assurance	49,01	31,6	79 098
Activités immobilières	29,81	20,0	46 935
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	38,70	26,0	63 263
Activités de services administratifs et de soutien	23,03	15,8	35 911
INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS	31,82	21,4	50 851

Source : D'après Insee.

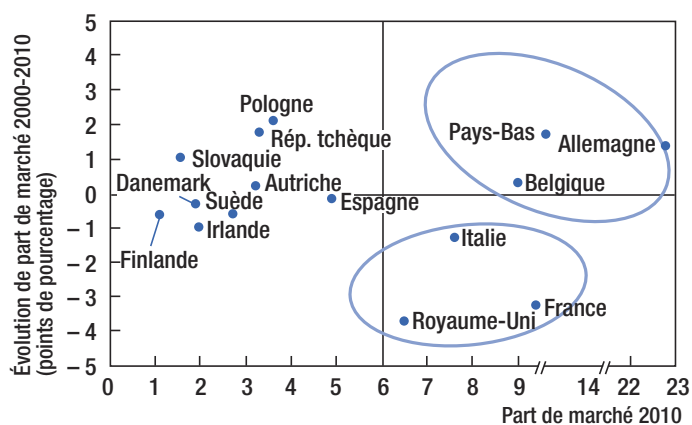
Les exportations de la France

Croissance moyenne annuelle des exportations
(% par an, 2000-2010, valeur nominale)

Source : D'après Insee.

7

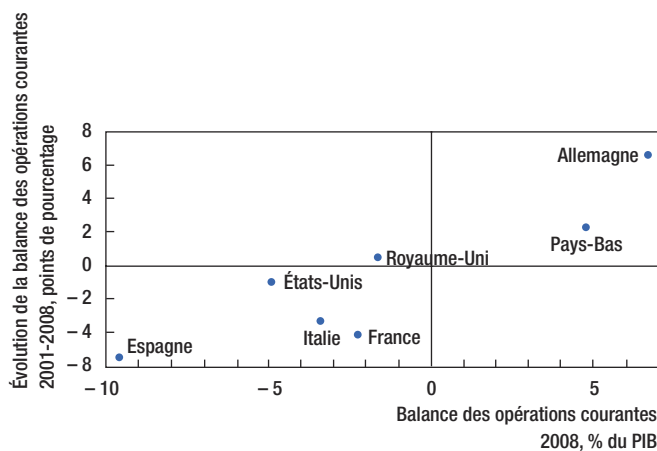
Les parts de marché de la France



Source : D'après le ministère de l'Économie

8

Évolution de la balance des opérations courantes



Source : D'après Insee.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1983 Création du crédit d'impôt recherche, modifié en 2004, 2008 et 2011
- 2004 Création du statut de jeune entreprise innovante
- 2005 Publication du rapport Beffa intitulé « Pour une nouvelle politique industrielle »
- 2005 Création d'OSEO
- 2008 Création du statut d'auto-entrepreneur

2008 Création du Fonds stratégique d'investissement

2010 Lancement du programme d'investissements d'avenir, dit aussi « grand emprunt »

2012 Projet de création d'une Banque publique d'investissement

Septembre 2013 Le gouvernement annonce le déploiement de 34 projets d'avenir.

GLOSSAIRE

Agence nationale de la recherche – Agence visant à accroître le nombre de projets de recherche venant de la communauté scientifique, financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs.

Crédit d'impôt recherche – Mesure fiscale visant à baisser le coût des opérations de recherche et développement des entreprises.

OSEO – Établissement public de l'État ayant pour mission de financer et d'accompagner les PME en partenariat avec les banques et les orga-

nismes de capital investissement dans les phases les plus décisives du cycle de vie des entreprises.

Pôle de compétitivité – Association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun.

Small Business Act – Loi américaine visant à assurer la promotion des PME dans le système productif industriel.

Questions de concours

- Industrie ou services ?
- Innovation et compétitivité.
- Faut-il construire des grands groupes industriels français ?
- La compétitivité de l'industrie française depuis 1980.
- Le coût du travail est-il excessif en France ?
- Quelle place pour l'État dans le phénomène de réindustrialisation de la France ?
- Un État stratège ?

- Comment réformer la politique industrielle ?
- Comment réindustrialiser l'économie française ?
- Quelle place pour une politique industrielle française dans l'espace européen ?
- La politique industrielle française peut-elle être patriotique ?
- Faut-il créer un choc de compétitivité ?
- Comment créer un choc de compétitivité ?
- Le *made in France* peut-il sauver notre industrie ?

Thèmes de Culture Générale

Économie, Politique et Social

Concours et examens 2014

Les ressources énergétiques en débat

Le low cost, modèle économique de temps de crise ?

Quelle politique énergétique en France ?

20 thèmes relatifs à la culture générale économique, politique et sociale, aux relations internationales et aux principales questions de société sont traités selon une méthode identique :

→ **une analyse précise du thème** structurée sous la forme d'une dissertation. Chaque sujet est étudié tant d'un point de vue théorique que concret et enrichi des apports les plus récents ;

→ **des données et chiffres clés** (statistiques, graphiques, textes réglementaires) ;

→ **des repères chronologiques** qui resituent le thème dans l'histoire récente et retracent son évolution ;

→ **des questions** susceptibles d'être posées aux différents examens et concours ;

→ **des glossaires** ;

→ **un index.**

Cet ouvrage constitue un outil indispensable de préparation aux épreuves écrites et orales des examens et concours.

Ouvrage utile pour les :

- écoles de commerce
- instituts d'études politiques
- écoles normales supérieures
- concours administratifs
- grands concours, université
(licences ou masters de sciences économiques, sciences humaines et sociales, gestion, AES)



ISBN : 978-2-311-20016-4



9 782311 200164